



This Month's Edition of TRIDNews covers a training workshop organized by the African Trade Policy Centre (ATPC), which is based at ECA's headquarters in Addis Ababa, Ethiopia. The training is part of the Commission's work on strengthening the participation of Africa at WTO talks. We also have another edition of EPAs corner, which fleshes out controversies surrounding the CAP/EU negotiations on a new Economic Partnership Agreement. As ever, your comments are most welcome.

Editor.

Training Workshop on Agriculture

The Economic Commission for Africa's (ECAs) African Trade Policy Centre (ATPC), in collaboration with the Tunisian government, organized a Trade Training Workshop in Agriculture from 26 – 29 April 2004 in Tunis, Tunisia. The four-day workshop was attended by African representatives and officials responsible for trade negotiations in ministries of Trade and Agriculture; and at African embassies accredited to the World Trade Organization (WTO) in Geneva. The objective of the workshop was to analyze and deepen understanding of the main policy concepts and dimensions facing African countries in multilateral trade negotiations on agricultural.

In his opening remarks at the workshop, the director of ECAs Trade and Regional Integration Division (TRID), Hakim Ben Hammouda, said agriculture was now a key component of the Doha round of WTO talks and progress in this sector is crucial to reviving the round. He noted that African countries have multiple interests regarding agriculture, and that while the training session will concentrate on the



three pillars of agricultural negotiations, namely market access, export subsidies and domestic support, the training session will also examine regional differences, e.g. that prevailing between North Africa and sub-Saharan Africa.

Mr. Francis Dubois, the UN systems resident coordinator in Tunisia, welcomed all participants to the country and said the four-day workshop would give African negotiators and officials the opportunity for in-depth analyses and to share experiences and benefit from each other. He stated that there is widespread agreement that the current round of WTO talks on agriculture were very important for developing countries since the sector accounts, on average, for 30 percent of GDP and 70 percent employment.

To next page

From page 1

Speaking on behalf of the Tunisian Minister of Trade, the Director General of the Ministry of Trade, Mr. Mohamed Boussaid, said he was pleased that ECA had decided to hold the workshop in Tunisia in collaboration with the Tunisian government, and hailed this as an example of the fruitful collaboration that exists between the Tunisian government and ECA.

He said Africa was committed to the multilateral trade talks, which, if successfully concluded, would create wealth and reinforce global peace and security. He praised ECA and other partner organizations for providing technical assistance to African countries, to enable them to participate more effectively in multilateral trade talks. He concluded by expressing belief that agriculture in African countries has a promising future, and that better cooperation between African countries could help ensure this. He then declared the workshop open.

The workshop covered four main modules. The first module was titled “Key economic challenges and negotiations under the Doha Development Agenda.” It covered the main challenges facing the global economy and how this will affect the Doha negotiations. The second module was “Agriculture in international trade and the main challenges facing Agriculture in Africa.” This gave a historical perspective on the role of agriculture in economic development, the role of agriculture in international trade, and the challenges facing African agriculture. A case study of Tunisia was presented, highlighting the linkages between agriculture and industrial development.

The third module was titled “Various aspects of WTO negotiations concerning Agriculture.” This session provided detailed and technical analyses of the various dimensions of agricultural negotiations, and a range of trade policy mechanisms available to countries given their stated objectives. The final module was titled “Impact on Africa of



agricultural policies of OECD countries.” The session critically analyzed the complete range of subsidies provided by OECD countries with a special focus on sensitive products to African producers. ATPC also presented the findings of a study analyzing the impact of various scenarios for subsidy reduction currently under discussion at the WTO.

At the end of the session participants expressed great satisfaction at the level of learning and the quality of the presentations, and many of them said it would enhance the quality of their participation at the WTO talks. Participants were awarded with certificates on successfully completing the course.

TRIDNews is produced by staff of the Trade and Regional Integration Division, Economic Commission for Africa. Editor: Andrew Allimadi

If you have any comments on the contents of this newsletter, or would like to contribute to discussions, please contact the editor: Andrew Allimadi, TRID, UNECA, P.O.Box 3001, Addis Ababa, Ethiopia. Tel: +251-1-445237; Fax: +251-1-513830; email: aallimadi@uneca.org

EPAs Corner,
By Ambassador Peter Robleh.

Least Developed Countries and Economic Partnership Agreements



Least developed countries (LDCs) and non-LDCs in sub-Saharan Africa face different realities when dealing with the European Union (EU). These realities need to be reconciled and addressed

within the process of Economic Partnership Agreements (EPAs) negotiations, if these future trade arrangements are to carry any real benefits for least developed sub-Saharan African countries.

Under the WTO enabling clause, LDCs are exempted from the obligation to grant reciprocal trade preferences in exchange for any trade preferences they may enjoy. Given the supply constraints faced by producers in LDCs, they are poorly placed to compete with producers in the EU. In this context, the question arises: Why should LDCs give up their right to non-reciprocal trade preferences with the EU and move to a system which grants preferential access to EU exports to LDC markets?

Clearly, if EPAs are to be attractive to LDCs, the EU will need to offer something other than a simple free trade area agreement with a few financial additions. The extent of product coverage of any EPA involving LDCs will need to be reviewed as will the length of the transition period for eliminating tariffs. There is a need to introduce Special and Differential treatment into WTO rules on free trade areas, particularly where this involves LDCs.

The advantage which LDCs would gain from EPAs will need to be clearly demonstrated if EPAs are to hold any attraction for LDCs. This is particularly the case with the EU, since the right of LDCs to non-reciprocal preferences has led the EU to lead the way in granting complete duty free access to imports from LDCs. Through its "Everything But Arms" initiative, the EU has already granted full duty free access for all but a limited range of products (sugar, rice, bananas),

and even these will have full unrestricted duty free access by 2009. Therefore, what extra can EPAs offer LDCs in terms of market access?

Three areas have been identified where the EU can improve real market access for LDCs:

- Through the removal of, or assistance with overcoming non-tariff barriers, such as sanitary and phyto-sanitary standards and administrative barriers to trade.
- Through improving and simplifying rules of origin
- Through acknowledging and addressing the impact of CAP reform for the value of trade preferences granted to LDCs.

Without action on the above in the EPA negotiations to substantially improve the real market access for LDCs, EPAs will offer nothing to offset the inevitable costs which will be associated with the introduction of full duty free access for EU goods.

Looking beyond these narrow trade issues, there are a number of areas where additional measures will be needed for LDCs. Studies to date show that LDCs tend to be more dependent on customs duties as a source of government revenue than non-LDCs. LDCs will thus need special programmes of assistance for fiscal restructuring under any moves towards free trade with the EU. In addition, LDCs tend to face particularly acute supply-side constraints. Programmes of assistance to ease these constraints will need to be put in place before the phasing in of free trade with the EU, if LDCs are to benefit from the proposed EPAs.

This is likely to pose particular challenges for the EU, since the aid commitments and disbursement rates of the European Development Fund (EDF) tend to be significantly lower in LDCs than in non-LDCs. Once again, special measures in terms of redesigning existing administrative arrangements for the deployment of aid in LDCs will be needed if LDCs are to be prepared to participate effectively in EPAs with the EU.

This constitutes a major agenda for redefining the EU's approach to current EPA negotiations in sub-Saharan Africa, where the vast majority of countries are classified as least developed.



Notre bulletin de ce mois porte sur un atelier de formation organisé par le Centre africain pour les politiques commerciales (ATPC) qui est basé au siège de la CEA à Addis Abeba, Ethiopie. Cette formation fait partie des activités de la Commission en matière de renforcement de la participation de l'Afrique aux négociations de l'OMC. Ce numéro comprend une fois de plus la rubrique sur les APE, qui aborde la question de la controverse qui entoure les négociations entre les ACP et l'UE sur un nouvel Accord de partenariat économique. Vos observations et commentaires sont les bienvenus autant qu'avant, sinon plus.

Le rédacteur

Atelier de formation sur l'agriculture

Le Centre africain pour les politiques commerciales (ATPC) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a, en collaboration avec le gouvernement tunisien, organisé un atelier de formation commerciale en matière d'agriculture du 26 au 29 avril 2004 à Tunis, Tunisie. Cet atelier de quatre jours a regroupé des représentants et fonctionnaires africains chargés des négociations commerciales dans les ministères du commerce et de l'agriculture, ainsi que dans les ambassades accrédités auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève. L'objectif était d'analyser les principaux concepts liés aux négociations commerciales multilatérales sur le commerce, ainsi que les thèmes auxquels sont confrontés les pays africains, et d'en améliorer la compréhension.

Dans son allocution d'ouverture, le Directeur de la Division du commerce et de l'intégration régionale de la CEA, M. Hakim Ben Hammouda, a déclaré que l'agriculture constituait désormais une composante clé du cycle de Doha des négociations de l'OMC et qu'il est crucial de faire des progrès dans ce domaine afin de relancer les pourparlers. Il a souligné



que les pays africains ont des intérêts multiples dans l'agriculture et que, tout en étant concentrée sur les trois piliers des négociations sur l'agriculture que sont l'accès aux marchés, les subventions aux exportations et le soutien interne, cette session de formation allait aussi examiner les différences entre les régions, par exemple celles qui prévalent entre l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne.

M. Francis Dubois, Coordinateur résident du système des Nations Unies en Tunisie, a souhaité la bienvenue à tous les participants et déclaré que cet atelier de quatre jours allait offrir aux négociateurs et fonctionnaires africains, l'occasion de procéder à des analyses en profondeur ainsi qu'à un échange d'expériences mutuellement bénéfique. Il a ajouté que le présent cycle des négociations de l'OMC sur l'agriculture faisait l'unanimité en ce qui concerne son importance pour les pays

Suite de la page 1

en développement, étant donné que ce secteur représente en moyenne 30 pour cent du PIB et fournit 70 pour cent des sans emploi.

Prenant la parole au nom du Ministre tunisien du commerce, le Directeur général du ministère du commerce, M. Mohamed Boussaid, a déclaré qu'il se félicitait de ce que la CEA ait décidé d'organiser cet atelier en Tunisie, en collaboration avec le gouvernement tunisien, ce qui témoigne de la coopération fructueuse qui existe entre son pays et la CEA.

Il a ajouté que l'Afrique était entièrement acquise aux négociations commerciales multilatérales qui, si elles étaient couronnées de succès, créeraient de la richesse et renforceraient la paix et la sécurité dans le monde. Il a félicité la CEA et les autres organisations partenaires d'avoir accordé aux pays africains, l'assistance technique leur permettant de participer de manière plus efficace aux négociations commerciales multilatérales. Il a conclu en se disant convaincu que l'avenir des pays africains est prometteur et qu'une meilleure coopération entre les pays africains pourrait y contribuer. Il a ensuite déclaré l'atelier ouvert.

L'atelier comprenait quatre principaux modules. Le premier intitulé « Défis économiques clés et négociations dans le cadre du programme de développement de Doha » avait traité aux défis majeurs de l'économie mondiale et à leur influence sur les négociations de Doha. Le deuxième module, « L'agriculture dans le commerce international et les principaux défis à relever dans le domaine agricole en Afrique », présentait une perspective historique sur le rôle de l'agriculture dans le développement économique et dans le commerce international, ainsi que les défis auxquels fait face l'agriculture africaine. Il a été présenté sur la Tunisie, une étude de cas faisant ressortir les liens qui existent entre l'agriculture et le développement industriel.

Le troisième module intitulé « Les différents aspects des négociations de l'OMC sur l'agriculture » a permis une analyse détaillée et technique des diverses dimensions des négociations sur



l'agriculture ainsi que d'une gamme de mécanismes de politiques commerciales à la disposition des pays africains, dans le contexte de leurs objectifs déclarés. Le dernier module, « Effet des politiques agricoles des pays de l'OCDE sur l'Afrique », a donné lieu à une analyse sans complaisance de toutes les subventions accordées par les pays de l'OCDE, l'accent étant placé sur les produits sensibles pour les producteurs africains. L'ATPC a également présenté les conclusions d'une étude sur l'effet des différentes possibilités de réduction des subventions en cours de discussion à l'OMC.

A la fin de l'atelier, les participants ont exprimé leur grande satisfaction pour la qualité des leçons apprises et des exposés et bon nombre ont affirmé qu'ils étaient mieux outillés pour leur participation aux négociations de l'OMC. Ils ont chacun reçu un certificat.

TRID News est une production de la Division du commerce et de l'intégration régionale de la Commission économique pour l'Afrique. Rédacteur: Andrew Allimadi.

Pour toute observation sur le contenu de ce bulletin ou contribution, veuillez contacter le rédacteur, Andrew Allimadi, TRID, CEA, BP 3001, Addis-Abeba, Éthiopie. Tél.+251 1 445237; Télécopie: +251 1 510365; e-mail: aallimadi@uneca.org

A propos des APE, par l'Ambassadeur Peter Robleh.

Les pays moins avancés et les Accords de partenariat économique



Dans certains domaines, la plupart des pays les moins avancés (PMA) et des pays non PMA de l'Afrique subsaharienne font face à des réalités différentes dans leurs relations avec

l'Union européenne (UE). Ces réalités doivent être harmonisées et abordées dans le cadre du processus des négociations des Accords de partenariat économique (APE) afin que ces futurs mécanismes commerciaux soient véritablement bénéfiques pour les PMA de l'Afrique subsaharienne.

Aux termes de la clause d'habilitation de l'OMC, les PMA sont exonérés de l'obligation d'accorder des préférences commerciales réciproques en échange de celles dont ils pourraient bénéficier. Compte tenu des contraintes auxquelles font face les producteurs des PMA dans le domaine de l'offre, ils sont mal placés pour faire concurrence à leurs homologues de l'UE dans des conditions de libre échange. D'où la question suivante : pourquoi les PMA devraient-elles renoncer à leur droit aux préférences commerciales non réciproques par rapport à l'UE pour adopter un système accordant l'accès préférentiel aux exportations de l'UE aux marchés africains ?

En clair, pour que les APE présentent un intérêt pour les PMA, l'UE devra offrir beaucoup plus qu'un simple accord de zone de libre échange comportant quelques éléments financiers. Il faudra revoir la couverture des produits par tout APE impliquant des PMA, ainsi que la durée de la période de transition conduisant à l'élimination des tarifs. Il est également nécessaire d'introduire le Traitement spécial et différencié dans les règles de l'OMC sur les zones

de libre échange, particulièrement lorsqu'elles concernent les PMA.

Pour que les APE présentent un quelconque attrait pour les PMA, il conviendra de montrer clairement l'avantage qu'ils en tireraient. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne l'UE dans la mesure où le droit des PMA aux préférences non réciproques a conduit l'UE à montrer le chemin en accordant un accès complet exonéré de droits de douanes aux importations en provenance des PMA. L'UE avait déjà, par l'intermédiaire de son dispositif « Tout sauf les armes », accordé un accès total sans frais de douanes à tous les produits, sauf un nombre limité (sucre, riz, bananes), et même ceux-ci en bénéficieront d'ici 2009. D'où la question suivante : quels avantages supplémentaires les APE peuvent-ils offrir aux PMA en termes d'accès au marché ?

Il a été identifié trois domaines où l'UE peut améliorer l'accès réel au marché pour les PMA, à savoir :

- la suppression des barrières non tarifaires telles que les normes sanitaires et
- phytosanitaires et les barrières administratives au commerce, ou la mise en place d'une assistance y relative ;
- l'amélioration ou la simplification des règles d'origine ;
- la reconnaissance et l'examen de l'effet de la réforme de la CAP concernant la valeur des préférences commerciales accordées aux PMA.

Au cas où des mesures ne seraient pas prises dans chacun de ces trois domaines dans le cadre des négociations APE afin d'améliorer sensiblement l'accès au marché offert aux PMA, les APE ne pourraient aucunement atténuer les coûts inévitables associés à l'introduction de l'accès total sans droits de douanes accordé aux produits de l'UE.

Page suivante

Suite de la page 3

Au-delà de ces questions purement commerciales, il existe un certain nombre de domaines qui nécessiteront des mesures additionnelles en faveur des PMA. Les études effectuées jusqu'à présent montrent que les PMA tendent à compter beaucoup plus sur les droits de douanes comme source de recettes que les non PMA. Par conséquent, les PMA auront besoin de programmes spéciaux d'assistance en vue d'une restructuration budgétaire dans le cadre des mesures prises dans le sens du libre échange avec l'UE. De plus, les PMA ont tendance à faire face à des contraintes particulièrement importantes en termes d'offre. Pour que les APE projetés soient bénéfiques pour les PMA, il faudra mettre en place des programmes d'assistance afin d'alléger ces contraintes avant l'introduction progressive du libre échange avec l'UE.

Ce sera probablement un défi particulier pour l'UE dans la mesure où les engagements du Fonds européen de développement (FED) en termes d'aide et leur taux de décaissement semblent être sensiblement inférieurs dans les PMA par rapport aux non-PMA. Il convient de dire une fois de plus qu'afin de préparer les PMA à participer effectivement aux APE avec l'UE, il sera nécessaire de mettre en place des mesures spéciales en termes de reformulation des dispositifs administratifs existants en vue du déploiement de l'aide dans les PMA.

Il s'agit là d'un vaste programme de redéfinition de l'approche de l'UE concernant les négociations APE actuelles en Afrique subsaharienne où la grande majorité des pays est classée comme PMA.

The 37th session of the Economic Commission for Africa (ECA)/28th session of the Conference of African Ministers of Finance, Planning and Economic Development is scheduled to be held in Kampala, Uganda from 18 to 22 May 2004. The theme of the meeting is "Mainstreaming Trade Policy in National Development Strategies."

La Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, organisée annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), se tiendra cette année à Kampala (Ouganda) du 18 au 22 mai 2004. La réunion de cette année aura pour thème «Intégrer la politique commerciale dans les stratégies nationales de développement».